



Mairie de Cerny
8 rue Degommier
91590 Cerny
Tél : 01 69 23 11 11
Fax : 01 69 23 11 10

(À rappeler dans toute correspondance)

DOSSIER-N° DP 91129 25 10038

Déposé le 05/05/2025

Par : Aurélie Emilie Corinne DUGARDIN

Adresse des travaux : 8 Rue de Tanqueux

Cadastré : AL513

DESTINATAIRE

Aurélie Emilie Corinne DUGARDIN
8 Rue de Tanqueux
91590 Cerny

Affaire suivie par : Inès DECHÈVRE

Objet : rejet tacite sur une Déclaration préalable - Constructions et travaux non soumis à permis de construire pour Pose d'une véranda (article R.423-39 du code de l'urbanisme)

Madame, Monsieur,

J'ai le regret de vous informer que votre demande de Déclaration préalable - Constructions et travaux non soumis à permis de construire susvisée a fait l'objet d'un **rejet tacite** en date du 16/08/2025.

En effet, dans le mois qui a suivi le dépôt de votre demande en Mairie de Cerny, nous vous avons notifié sur votre espace GNAU, un courrier pour vous avertir que votre dossier ne comportait pas toutes les pièces relatives à son instruction. Ce courrier vous a été présenté en date du 16/05/2025.

Vous bénéficiiez donc d'un délai de 3 mois à compter du 16/05/2025, soit jusqu'au 16/08/2025, pour présenter en mairie de Cerny contre décharge, l'ensemble des pièces manquantes à votre dossier.

Or, malgré les pièces déposées en mairie le 16/05/2025 et un deuxième incomplet envoyé votre dossier demeure incomplet.

C'est pourquoi votre demande fait l'objet d'un rejet tacite.

Ainsi, il vous appartient dès à présent de déposer une nouvelle demande dûment accompagnée de l'ensemble des pièces nécessaires à son instruction, si le projet doit être réalisé.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à Cerny, le 19 août 2025

Le Maire Adjoint
François LACOMME

